

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la pêche
Direction des services Agricoles de la Wilaya de Guelma

AVIS D'APPEL D'OFFRES National OUVERT

N° 06/DSA/2026.

NIF : 441 1014000024088

Dans le cadre du programme de l'agriculture et développement rural et du programme de l'acquisition et la plantation oléiculture à travers la wilaya de Guelma

Programme : « Code 076 : Agriculture et Développement Rural » Sous – programme : Développement agriculture « T4 Titre : 4 Dépenses de transfère pour L'Année 2026

La direction des services agricoles de la wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert des capacités minimales pour l'acquisition et la plantation oléiculture à travers de la wilaya de Guelma en 5 lots séparés.

N° Lots	Les communes concernées	Le nombre arbustes requis
01	Hammam N°bails, oued cheham, , Dahouara ,Bouhegouf, Medjez Sfa, Oued Fragha ,Ain Ben Beida.	10 000
02	, Ain Sandel, Belkheir, khezaras,,Bouhachana, Boumahra Ahmed, Djeballah Kheirissi,Beni Mazeline.	10 000
03	Guelmat Bousbaa, Bouati Mahmoud , Ben Djerrah ,El Fedjoudj, Guelma, Nechmaya Heliopolis.	10 000
04	Medjez amar,Houari Boumedienne ,Hammam Debagh, Bouhamdane Sellaoua Announa, Roknia.	10 000
05	Ain Makhlouf, Ain larbi ,Tamlouka , , Oued Zenati, Ras elagba, Bordj Sabath ,Ain Reghada.	10 000

Condition de participation :le présent cahier des charges s'adresse a tous les établissements publics et privés qui répondent aux conditions suivantes :

- Un établissement produisant des plants d'arbres fruitiers qui possède une accréditation valide pour exercer l'activité de production.

-Un établissement qui vente des plants d'arbres fruitiers qui possède une accréditation valide pour exercer l'activité de vente.

- La société des eaux et forêts d'exploitation, dont le code du registre de commerce est 101-103.

1-Le dossier de candidature:

- Déclaration de candidature, signé, datée et cacheté.

- Déclaration de probité signé, datée et cacheté.

- Copie du registre de commerce électronique sous le numéro de code (101-103) par rapport les établissements des travaux forestières et les exploitations des forêts .

-Un certificat d'accréditation valide pour l'établissement producteur d'arbres fruitiers pour exercer l'activité de production.

- Le certificat d'accréditation est valable pour les établissements vendant des plants d'arbres fruitiers.

- L'argument sanitaire pour la campagne 2024/2025 ou 2025/2026.

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

- Certificat de dépôt des comptes sociaux.

- Liste de la ressource humaine jointe avec pièces justificatives :

- encadrement : une attestation individuelle d'affiliation à la caisse de sécurité sociale CNAS valable à la date d'ouverture des plis, accompagnée d'une attestation ou d'un diplôme de réussite ou d'un contrat CTA/DAIP/CID + une attestation ou un diplôme de réussite.

* Pour les travailleurs : une attestation individuelle d'affiliation à la caisse de sécurité sociale CNAS valable à la date d'ouverture des plis.

- Liste de la ressource matériel jointe avec pièces justificatives :

- Justification des matériels avec cartes grises avec attestations d'assurance valables pour le matériel mobile, rapport d'inventaire du matériel d'atelier établi par un huissier de justice agréé ou facture d'achat ou rapport d'évaluation du portefeuille d'enchères pour matériel non mobile.

2- Offre technique:

- Déclaration à souscrire, signé, datée et cacheté.
- Le cahier des charges doit être porté à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » signé et cacheté.
- Un mémoire technique.
- Planning et délai de la livraison Durée d'acquisition et de plantation.

3- Offre financière:

- Lettre de soumission, signé, datée et cacheté.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli signé, cacheté et daté.
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli signé, cacheté et daté.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, le nom du projet, ainsi que la mention " dossier de candidature " " offre technique " et " offre financière ", selon le cas.

- Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

«Pour Monsieur Le Direction des services Agricoles de la Wilaya de Guelma

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°06 /2026

Projet: programme de l'acquisition et la plantation oléiculture à travers la wilaya de Guelma.

- La durée de préparation des offres est fixée à **10 Jours** précises à compter de la première publication de cet avis d'appel d'offres dans les journaux nationaux et la presse électronique ou le BOMOP, ou la porte électronique.
- L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13 H 00 mn du dernier jour de la préparation des offres et aucune offre ne sera réceptionnée par le service contractant après l'heure suscitée.
- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction des Services Agricoles de la Wilaya de Guelma
Cité bara Lakhdar Route Sedrata -Guelma-**

- L'ouverture des plis se fera en séance publique à (13 H 30 mn) du dernier jour de la durée de préparation des offres au niveau de siège de la direction des services agricoles de la Wilaya de Guelma.
- La durée de validité des offres est fixée à trois mois à compter du dernier jour de la préparation des offres.

Le Directeur des Services Agricoles